

# PARIS RECRUTE

## DES ASSISTANT·ES ÉDUCATIF·VES PETITE ENFANCE

Rejoignez la Ville de Paris qui recrute des assistant·es éducatif·ves petite enfance pour travailler dans l'une de ses 400 crèches municipales.



Pour plus de renseignements:  
**[DFPE-recrutement@paris.fr](mailto:DFPE-recrutement@paris.fr)**

## Le poste

Au sein d'une crèche, vous assurez, sous l'autorité de la responsable de l'établissement :

- La prise en charge et l'accueil des petit-es Parisiens et Parisiennes ;
- La mise en œuvre du projet éducatif et des relations avec les parents.

## Vos missions

- Accueil des enfants et des parents ;
- Mise en place d'activités adaptées à l'enfant ;
- Réalisation des soins du quotidien : change, repas, sieste, préparation et nettoyage des biberons ;
- Participation à l'entretien du matériel et des jouets ;
- Surveillance médicale de l'enfant (fièvre) et administration des médicaments dans le respect des protocoles.

**Dans le cadre de votre prise de poste, des formations vous seront proposées.**

## Conditions de travail

- Affectation dans une crèche de la Ville de Paris au plus près de votre domicile en fonction des postes vacants ;
- Temps de travail de 7h42 par jour ;
- En fonction des horaires d'ouverture des crèches, le service peut débuter à 8h ou se terminer à 18h30 (38 heures 30 de travail par semaine).

## Rémunération

1 845 € net par mois en début de carrière (avec possibilité de suppléments pour charge familiale).

## Avantages

- Une direction de 8000 agents et autant de possibilités de mobilité, parcours individuels et évolutions de carrière ;
- Mobilité possible au sein de toutes les structures d'accueil de la petite enfance ;
- Évolution professionnelle : possibilité de suivre des formations pour accéder aux emplois d'auxiliaire de puériculture, d'éducateur·rice de jeunes enfants ou d'infirmier·ère ou encore de puériculteu·rice ;
- Jusqu'à 58 jours de repos par an (27 CA et 31 JRTT) ;
- Un travail qui a du sens et participe au service public ;
- Des projets pédagogiques variés et ambitieux ;
- Une École des métiers interne avec des formations continues sur le temps de travail ;
- Remboursement partiel des frais de transports domicile-travail (75 % du pass Navigo par exemple) ;
- Accès gratuit à de nombreux équipements sportifs et culturels de la Ville de Paris (<https://www.paris.fr/services>) ;
- Offres loisirs proposées par le comité des œuvres sociales, l'AGOSPAP (<https://www.agospap.com>).

## Comment candidater ?

**Profil :** titulaire du CAP accompagnant éducatif petite enfance ou du CAP petite enfance.

**Pour devenir fonctionnaire :** sur entretien.

**Condition :** être de nationalité française ou ressortissant·e d'un autre État membre de l'Union Européenne. Les entretiens ont lieu tout au long de l'année. Postulez sur : <https://recrutement.paris.fr/recrutement> ou au **2 rue de Lobau 75004 Paris** (aide au dépôt de candidature possible).

**Par voie de détachement :** si vous êtes déjà fonctionnaire, des entretiens ont lieu tout au long de l'année. Postulez sur : <https://travaillerpourparis.paris.fr/>

**Pour devenir contractuel :** vous êtes concerné·e si vous n'avez pas la nationalité française ou européenne.

Les entretiens ont lieu tout au long de l'année. Si vous êtes recruté·e, vous bénéficiez d'un contrat d'un an, renouvelable une fois, dans l'attente du passage de concours sur titre.

Vous serez accompagné·e pour devenir fonctionnaire si vous le souhaitez. Postulez sur : <https://travaillerpourparis.paris.fr/>

Si vous avez des questions :  
**[DFPE-recrutement@paris.fr](mailto:DFPE-recrutement@paris.fr)**